

POLITIQUE DE LA VILLE

# Soutenir la cohésion urbaine

**La Ville et l'Etat viennent de passer des conventions avec dix porteurs de projets essentiels pour la politique de la ville.**

Le préfet délégué à l'Égalité des chances des Bouches-du-Rhône, Pierre N'gahane, et le maire de La Ciotat ont signé le 18 juillet dernier une convention pluriannuelle avec une dizaine d'associations porteuses de projets inscrits dans le CUCS (Contrat urbain de cohésion sociale). «*Les conventions en question portent sur la période 2008-2009 et nous devrions nous orienter ensuite vers des conventions trisannuelles,*

*explique Patrick Boré, maire de La Ciotat. L'objectif est de sécuriser ces associations qui sont essentielles pour la politique de la ville, en leur assurant des financements, sur deux ans pour commencer. Il s'agit également de conforter un partenariat technique avec ces porteurs de projets*». Choisis par le comité de pilotage du CUCS, les projets concernés sont liés à l'une ou l'autre des thématiques jugées prioritaires : santé et prévention, parentalité et éducation, emploi, mobilité et insertion, habitat et logement et enfin accès au droit. Les projets retenus sont : les actions de prévention éducative de la ZRU Abeille-Maurelle-Matagots ; l'accompagnement à la fonction parentale porté par le centre social



Le préfet délégué à l'Égalité des chances et le maire de La Ciotat se sont officiellement engagés, le 18 juillet dernier, dans une convention pluriannuelle commune

de l'Abeille ; le projet «Dix doigts», action d'animation parents-enfants portée en centre-ville par l'association Petits pieds, grand pas ; la Fête des places coordonnée par l'association CRI Mémoire ; un projet d'animation par le livre porté par Fardeloup dynamisme loisirs ; la lutte contre les discriminations en direction des 16-25 ans portée par la Mission locale ; l'action «Coup de piston» proposée par Automobile Ciotat services, le projet animation et coordination du Réseau santé social jeunes ; l'action d'Aide aux victimes d'actes de délinquance de l'Avad et enfin le projet de santé publique porté par le service municipal Santé Famille.

B.G.

